



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 octobre 2009

MISSION DE PREFIGURATION DU CENTRE
NATIONAL DES ARTS DE LA RUE (CNAR)

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 14 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jacques TAPIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

SERVICE CULTUREL

**MISSION DE PREFIGURATION DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
DE LA RUE (CNAR)**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le conseil municipal réuni le 06 juillet 2009 a approuvé une convention quadripartite établie entre l'Etat, la Région Poitou-Charentes, la Ville de Niort et la Scène Nationale Le Moulin du Roc, qui détermine les modalités de réalisation de la mission de préfiguration du futur Centre National des Arts de la Rue.

Or, des changements affectent les modalités de réalisation de la mission telles que décidées dans le texte de la convention soumis au Conseil municipal le 06 juillet 2009. En particulier, le calendrier des travaux modifie la date de mise à disposition par la Ville de locaux en ordre de marche. Par ailleurs, la Région a décidé d'augmenter sa participation financière au titre de l'année 2009.

La convention initiale a donc été révisée, emportant pour conséquence la nécessité d'une lecture de la nouvelle version par le Conseil municipal de ce jour.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la nouvelle version de la convention quadripartite entre l'Etat, la Région Poitou-Charentes, la Ville de Niort et la Scène nationale Le Moulin du Roc, qui détermine les modalités de réalisation de la mission de préfiguration ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention et à verser à la Scène nationale la subvention afférente, soit 70 000 €, suivant les dispositions financières prévues dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT